

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 101 (1956)
Heft: 8

Artikel: Les positions à contre-pente
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se regrouper dans la nuit du 2/3.8, mise aussi à profit par les Russes pour embarquer le gros de leurs forces. C'est ce que constatèrent les mitrailleurs, le 3.8, en arrivant à la hauteur de l'île Aspatkin.

Les pertes du rgt. Hofmaier ne sont pas indiquées : elles auraient été « supportables ». Celles des Russes sont estimées, par l'auteur du récit, à au moins un bataillon.

Est-il nécessaire d'insister sur la part du succès qui revient aux sommiers et aux porteurs ?

Les positions à contre-pente

En février 1943, la 34^e D. inf. américaine se trouva aux prises avec la Wehrmacht, en Tunisie. Elle lui enleva plusieurs hauteurs défendues généralement sur le versant faisant face à l'assaillant. Un jour, toutefois, elle fut exposée aux feux violents d'un adversaire aussi invisible que ses emplacements de tir. Les pertes considérables qu'elle subit de ce fait donnèrent lieu à une enquête approfondie sur le procédé utilisé par la Wehrmacht. Elle révéla l'emploi d'un moyen connu en théorie, mais méconnu en pratique, celui de la *position à contre-pente*, que l'on appliqua dès lors avec succès en Sicile, en Italie, ultérieurement aussi en Corée, et que l'on a l'intention d'utiliser fréquemment à l'avenir.

C'est du moins ce qu'écrit le *major Charles A. Jackson*¹, auquel nous empruntons les renseignements suivants :

Une *position à contre-pente*, c'est-à-dire préparée à l'abri d'une crête exposée aux vues et aux coups directs de l'ennemi, offre au défenseurs cinq *avantages* principaux :

¹ Dans *The Infantry School Quarterly* de janvier 1956, article reproduit par la *Wehrkunde* de Munich (numéro de mars).

1. Ne disposant que de son exploration aérienne, l'*assaillant* n'est pas en mesure d'établir un plan d'attaque parfait.
2. L'effet de ses feux d'artillerie et de lance-mines est notablement réduit par l'impossibilité d'en observer les résultats. Au lieu d'un tir réglé, il doit recourir à un tir sur zones.
3. L'efficacité de ses armes à trajectoire tendue s'arrête à la crête.
4. Lorsque l'*assaillant* atteint la crête, il y est surpris par le feu concentré du défenseur.
5. Soustrait aux vues de l'*assaillant*, le défenseur a le loisir d'améliorer la position, de renforcer les obstacles et de dégager le champ de tir. Ses mouvements, ses évacuations et ses ravitaillements sont facilités. Moins exposés aux feux de l'artillerie et des lance-mines, contre-attaques et contre-assauts ont de meilleures chances de réussite.

Les positions à contre-pentes ont aussi leurs *désavantages* :

1. Le plus important est de priver le défenseur d'observatoires suffisants pour utiliser la grande portée de ses armes.
2. Les champs de mines et les obstacles établis au-delà de la crête, du côté de l'*assaillant*, ne peuvent pas être battus par le feu du défenseur.
3. La situation du défenseur est des plus critiques dès le moment où l'*assaillant* a réussi à occuper la crête et passe à l'attaque.
4. De nuit, une position est plus vulnérable si elle est établie derrière plutôt que devant une crête.

En conclusion de cet examen, l'auteur se demande *quand il sera avantageux de recourir à une position à contre-pente et quelles conditions* celle-ci devra remplir.

1. Lorsque le versant exposé aux vues directes de l'ennemi, dépourvu de couverts, ne se prête pas à l'organisation d'une position défensive, celle-ci sera organisée sur l'autre versant.
2. S'il offre un champ de tir suffisant.
3. La position défensive peut présenter des rentrants ou des saillants qu'il serait avantageux d'organiser à contre-pente.
4. Une position pourra être organisée à contre-pente en prévision du cas où celle que l'on a établie sur le versant exposé aux vues directes de l'assaillant se révélerait intenable.
5. Le défenseur s'organisera aussi à contre-pente si la possession de la crête n'est pas indispensable à l'observation de son tir.

En ce qui concerne les *mesures de sécurité*, les *vues du défenseur* étant limitées par la crête, il est indispensable de les prolonger au-delà et de harceler l'assaillant aussi loin que possible.

Ces missions incombent à des *avant-postes de combat*, généralement constitués par les sections de réserve des compagnies de fusiliers de première ligne. Le bataillon, sous les ordres duquel ils sont placés directement, les pourvoit d'observateurs d'artillerie et de lance-mines, comme aussi de canons sans recul et de chars. Ces éléments doivent être suffisamment forts pour repousser des attaques locales entreprises de nuit. De jour, ils ouvrent le feu à la limite de portée efficace de leur armement et se retirent pour se soustraire à un combat rapproché. Le repli des canons sans recul et des mitrailleuses lourdes précède celui des chars, des armes légères et des fusiliers.

Les *six canons sans recul* du bataillon¹ sont destinés à détruire les chars ennemis déjà — comme nous venons de le voir — au-delà de la crête. En deçà ils en surveillent les prin-

¹ Transportées sur un seul véhicule, ces pièces de 105 mm peuvent tirer les unes, de celui-ci, les autres, du sol.

cipaux débouchés et prêtent leur appui aux cp. fus. de première ligne.

Les *chars du bataillon* sont échelonnés en profondeur, des deux côtés de la crête, à l'effet d'assurer la défense antichar et d'appuyer les contre-attaques. Chacun d'eux, dans la position, doit disposer de plusieurs emplacements de rechange, soigneusement camouflés et permettant de croiser les feux.

Sur tous les couloirs d'approche et les régions de rassemblements probables de l'assaillant, situés au-delà de la crête, *l'artillerie et les lance-mines* sont prêts — sur la demande des observateurs, voire à défaut de celle-ci — à déclencher des concentrations de feux. Leur tâche essentielle consiste cependant à empêcher l'assaillant de prendre pied sur la crête.

L'espace restreint qui sépare celle-ci des points d'appui avancés de la position est abondamment recouvert d'*obstacles* et de *mines*. Devant les avant-postes de combat, on ne les utilise que là où ceux-ci sont en mesure d'en garantir l'efficacité.

L'emplacement de chaque arme est soigneusement étudié. Les *mitrailleuses* sont postées de façon à flanquer tout le terrain compris entre la crête — sur laquelle elles doivent surprendre l'assaillant — et le bord de la position. Leur action s'étendra si possible jusqu'aux pentes d'une hauteur voisine exposées aux vues directes de l'ennemi.

Au moment où l'assaillant atteint la crête, toutes les armes déclenchent un tir d'arrêt. S'il a réussi une percée, c'est sur celle-ci que toutes les armes disponibles concentrent leur feu. Au besoin, dès qu'une chance raisonnable de succès se présente, le défenseur lance une contre-attaque, dont les éléments avancés repoussent l'assaillant jusqu'à ce que les avant-postes de combat puissent se réinstaller sur la crête. Tous les chars disponibles participent à la contre-attaque.

En résumé, l'enjeu du combat dans une position à contre-pente est la *possession de la crête*. Qu'il l'occupe ou qu'il la rende intenable à l'adversaire, le défenseur a remporté un succès.

Colonel LDY